



Votre référence : 0603
Notre référence : 0000 K191 22 -
Affaire suivie par : Département domanial
Téléphone : 04 74 78 38 80

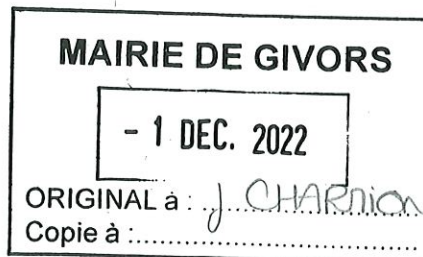
COMMUNE DE GIVORS
1 place Camille Vallin

69701 GIVORS CEDEX
Ampuis, le 29 novembre 2022

Objet : DIRECTION TERRITORIALE RHONE SAONE ISERE

- ↳ Commune de GIVORS
- ↳ Occupation Temporaire du Domaine Concédé n°12048
- ↳ Avenant

PJ : 1 exemplaire de l'avenant



Madame, Monsieur,

L'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Concédé à notre Compagnie citée en référence et relative à une CANALISATION DU RUISSEAU LE FORTUNON située sur la commune de GIVORS arrive prochainement à expiration.

Or, CNR a délivré de nombreux titres d'occupation du domaine dont la date d'échéance est fixée en 2023, année initiale de fin du contrat de concession. Par conséquent, un nombre très important de conventions doit être renouvelé durant cette année. Cependant, ce volume ne peut être instruit tant par CNR que par le concédant.

A ce titre, veuillez trouver joint au présent courrier, un avenant de prolongation afin de pouvoir assurer son renouvellement dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de compléter l'ensemble des informations manquantes dudit avenant que nous vous demandons de nous retourner signé et accompagné de la délibération afférente. En retour, nous vous transmettrons l'exemplaire vous revenant dès signature de nos services.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

E. FAVIER
Responsable domanial



Votre référence :

Notre référence : 0000 K191 22 - 0605

Affaire suivie par : Département domanial

Téléphone : 04 74 78 38 80

COMMUNE DE GIVORS

1 place Camille Vallin

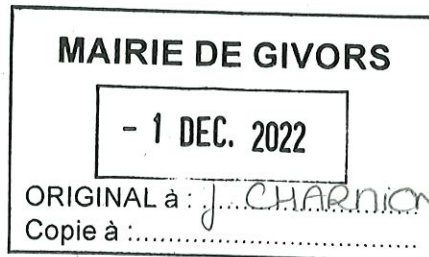
69701 GIVORS CEDEX

Ampuis, le 29 novembre 2022

Objet : DIRECTION TERRITORIALE RHONE SAONE ISERE

- ↳ Commune de GIVORS
- ↳ Occupation Temporaire du Domaine Concédé n°12128
- ↳ Avenant

PJ : 1 exemplaire de l'avenant



Madame, Monsieur,

L'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Concédé à notre Compagnie citée en référence et relative au MAINTIEN D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT située sur la commune de GIVORS arrive prochainement à expiration.

Or, CNR a délivré de nombreux titres d'occupation du domaine dont la date d'échéance est fixée en 2023, année initiale de fin du contrat de concession. Par conséquent, un nombre très important de conventions doit être renouvelé durant cette année. Cependant, ce volume ne peut être instruit tant par CNR que par le concédant.

A ce titre, veuillez trouver joint au présent courrier, un avenant de prolongation afin de pouvoir assurer son renouvellement dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de compléter l'ensemble des informations manquantes dudit avenant que nous vous demandons de nous retourner signé et accompagné de la délibération afférente. En retour, nous vous transmettrons l'exemplaire vous revenant dès signature de nos services.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

E. FAVIER
Responsable domanial



Votre référence :
Notre référence : 0000 K191 22 - 0606
Affaire suivie par : Département domanial
Téléphone : 04 74 78 38 80

COMMUNE DE GIVORS
Place Henri Barbusse
12 rue Roger Salengro

69700 GIVORS

Ampuis, le 29 novembre 2022

Objet : DIRECTION TERRITORIALE RHONE SAONE ISERE

- ↳ Commune de GIVORS
- ↳ Occupation Temporaire du Domaine Concédé n°12136
- ↳ Avenant

PJ : 1 exemplaire de l'avenant

MAIRIE DE GIVORS

- 1 DEC. 2022

ORIGINAL à : J. CHARNIER
Copie à :

Madame, Monsieur,

L'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Concédé à notre Compagnie citée en référence et relative à la MISE À DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN PARKING située sur la commune de GIVORS arrive prochainement à expiration.

Or, CNR a délivré de nombreux titres d'occupation du domaine dont la date d'échéance est fixée en 2023, année initiale de fin du contrat de concession. Par conséquent, un nombre très important de conventions doit être renouvelé durant cette année. Cependant, ce volume ne peut être instruit tant par CNR que par le concédant.

A ce titre, veuillez trouver joint au présent courrier, un avenant de prolongation afin de pouvoir assurer son renouvellement dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions de compléter l'ensemble des informations manquantes dudit avenant que nous vous demandons de nous retourner signé et accompagné de la délibération afférente. En retour, nous vous transmettrons l'exemplaire vous revenant dès signature de nos services.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

E. FAVIER
Responsable domanial